

# Affilier mon association



## Étape 1 : Compléter le formulaire

Téléchargez et complétez le formulaire d'adhésion via le lien suivant :

[Demande d'affiliation à l'USEP 23-24](#)

## Étape 2 : Signature et envoi

Faites dater et signer le document par le président de votre association USEP puis envoyez-nous le document sans oublier d'informer votre comité de circonscription.

## Étape 3 : Assurance et suite des démarches

Vous recevrez un message de notre part qui confirmera la validation de votre affiliation pour cette année scolaire. Vous y trouverez les documents nécessaires pour la suite des opérations d'adhésion (modifications ou changements du bureau, document assurance APAC, saisie des licences).

Il est très important de compléter la fiche diagnostic spécifique APAC/Usep. Pour bénéficier de la validation de vos assurances concernant les activités hors temps scolaire. Aucune attestation d'assurance ne pourra être délivrée par les services de l'APAC en l'absence du retour de cette fiche diagnostic dûment remplie.

L'affiliation de l'association à la Ligue de l'enseignement et à l'APAC permettent à l'association USEP ou à l'association scolaire et à leurs membres licenciés USEP de bénéficier gratuitement de la « MULTIRISQUE ADHERENTS ASSOCIATION » de l'APAC.

# Licences adultes et enfants



## Pour obtenir votre licence adulte :

Complétez et renvoyez-nous le formulaire suivant : [Demande licence adulte Usep 2023-2024](#)

## Pour renouveler les licences adultes et enfants :

Connectez-vous sur votre compte « Affiligue »

**!! Attention !!**

Un enfant ou un adulte non enregistré sur « Affiligue » n'est ni affilié, ni assuré.

# Réaffilier mon association